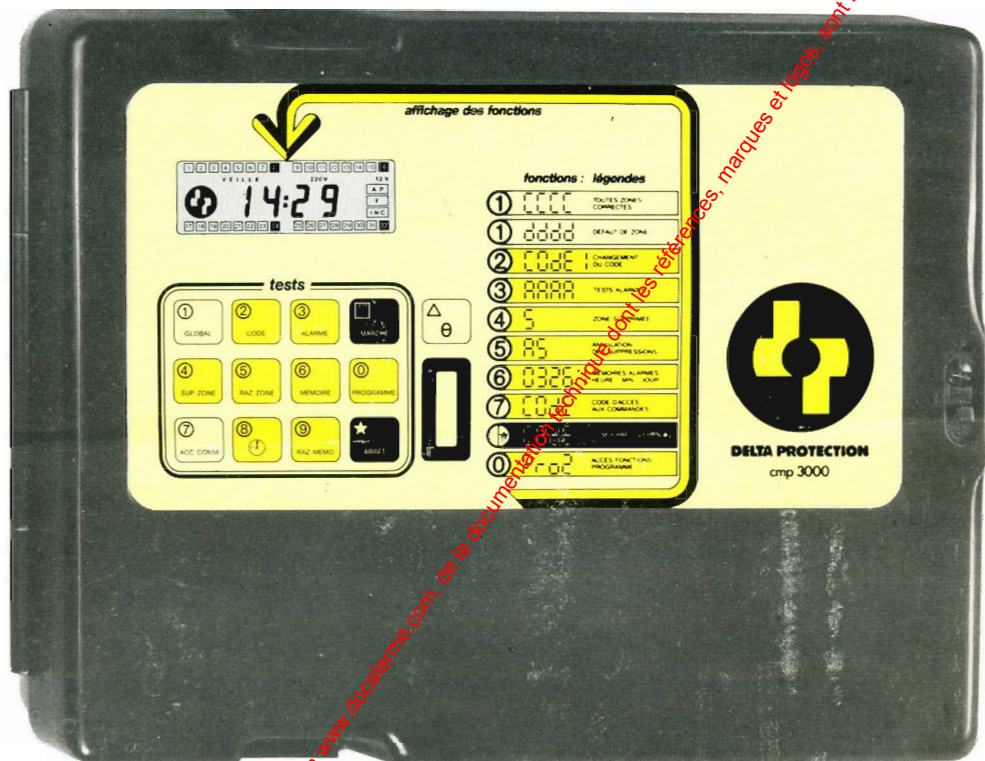


DELTA PROTECTION



CARNET DE BORD CMP 3000

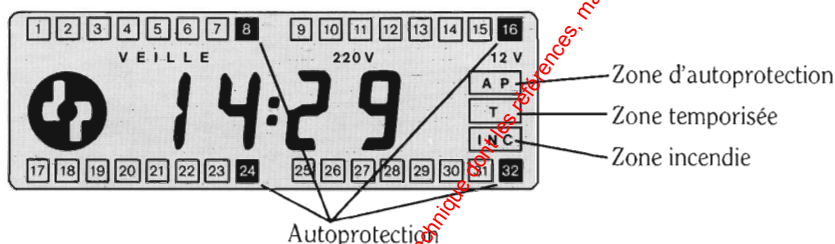
www.absolutalarme.com met à la disposition du public, via www.absolutalarme.com, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

COMMENÇONS LES PRESENTATIONS.

1 - Le tableau d'affichage à cristaux liquides.

C'est votre interlocuteur : il guide la marche à suivre, traduit en clair vos questions, donne les réponses de la centrale, etc.

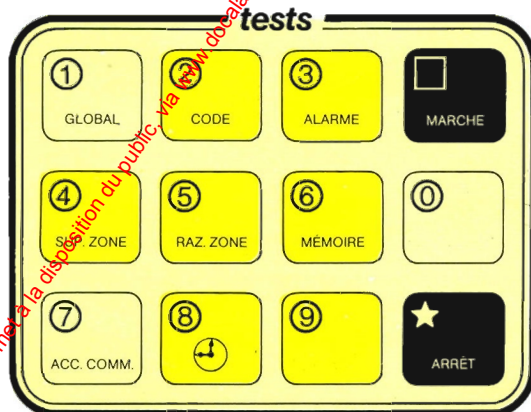
En haut et en bas, les témoins de zone : chacun des afficheurs carrés porte le numéro de la zone dont il indique l'état : si ce chiffre est apparent, la zone est correcte ; s'il clignote, elle est en défaut ; s'il n'apparaît pas, elle est supprimée (ou non utilisée, dans votre installation).



En le regardant de plus près, vous remarquerez :

- ▶ un logotype , qui clignote pour signaler un défaut ;
- ▶ le mot "veille" (apparent quand l'installation est en service) ou le mot "garde" (apparent quand l'installation est hors service).

2 - Le clavier à effleurement.



Chacune de ses touches commande une fonction différente indiquée en abrégé.

Dix touches sont numérotées de 0 à 9, le chiffre servant à désigner la touche, et aussi à composer tous les nombres nécessaires lors d'une manœuvre : votre code, l'heure, une zone, etc...

Les touches jaunes sont protégées, c'est-à-dire que la fonction qu'elles commandent n'est accessible qu'aux seuls détenteurs du code d'utilisation (cf. page 3).

MAINTENANT, DECOUVREZ SA SIMPLICITE D'UTILISATION.

Pour mettre en route l'installation.

Appuyez sur la touche  : la centrale affiche **CODE**.

Formez les 2 premiers chiffres de votre code (ex. : 52, si votre code est 5263) : le buzzer se met en route de façon continue et la centrale affiche **CC:CC**. Partez tranquille.

A noter que :

► Si une zone est supprimée : le buzzer fonctionne par intermittence sur un rythme lent : la centrale affiche **SS SS** ; le témoin de cette zone n'est pas apparent : toute l'installation est en service, sauf la zone supprimée.

► Si une zone est en défaut :

"**dddd**" apparaît, le  clignote. Testez l'état des zones (cf. page 6) et allez fermer la porte ou la fenêtre restée ouverte dans la zone signalée en défaut. Remettez en route.

Si la zone continue à être en défaut, supprimez-la (Cf. supprimer une zone, page 5).

► S'il n'y a pas de 220 V au moment de la mise en service "**dddd**" apparaît. Supprimer la zone 34, puis mettre en service.

Pour arrêter l'installation.

Appuyez sur la touche . La centrale affiche **CODE** ; composez les 4 chiffres de votre code.

Le buzzer s'arrête et l'heure s'inscrit sur le tableau d'affichage.

Pour arrêter une alarme en cours.

La manœuvre est identique : appui sur , puis composition du code à 4 chiffres.

Pour avoir accès aux fonctions protégées.

Un "déverrouillage" est nécessaire toutes les fois que l'on veut utiliser une fonction commandée par une touche jaune.

► Appuyez sur la touche , le mot **CODE** apparaît ; composez les 4 chiffres de votre code : l'heure réapparaît sur le tableau, vous avez maintenant accès à la touche commandant la fonction choisie. Effectuez votre manœuvre.

► Si vous le souhaitez, vous pouvez enchaîner avec une autre fonction protégée (par exemple, tester les alarmes après avoir mis l'horloge à l'heure d'été).

Le "reverrouillage" se fait automatiquement lors de la prochaine mise en service.

LA COMMANDE A DISTANCE.

Elle évite de revenir auprès de la centrale pour arrêter ou mettre en service le système de sécurité.

Pour arrêter :

- ▶ Appuyez sur la touche .
- ▶ Composez les 4 chiffres de votre code.
- ▶ La commande affiche **OFF** et le buzzer se tait.

Pour mettre en service :

- ▶ Appuyez sur la touche  ; la commande affiche **CODE**.
- ▶ Composez les 2 premiers chiffres de votre code.
 - Si tout est correct, la commande affiche **CC CC**, puis, à la fin de la temporisation, elle affiche **OK**.
 - Si une zone est supprimée, la commande affiche **SS SS**.
 - Si une zone est en défaut, la commande affiche **dd dd** : reportez-vous page 3 “si une zone est en défaut”, pour la suite des opérations.

Nota : les indications apparaissent qu’après un délai de 6 secondes.

A noter que, si vous le désirez, le code d'utilisation de la commande à distance peut être différent de celui de la centrale.

Pour changer le code de la commande à distance :

- ▶ “Déverrouillez” la fonction (appui sur ⑦ puis code à 4 chiffres).
- ▶ Appuyez 3 fois de suite sur la touche 2, la commande affiche **cod 1**.
- ▶ Composez les 4 chiffres de votre code actuel puis les 4 chiffres de votre nouveau code.

La CMP3000 détecte les fraudeurs.

Après le 1^{er} code erroné (par ex. 5253 au lieu de 5263), la centrale affiche à nouveau l'heure.

Même chose après une 2^{ème} erreur (par ex. 8263 au lieu de 5263).

Mais, à la 3^{ème} erreur, les alarmes se déclenchent : la centrale a compris que la manœuvre était frauduleuse – deux droits à l'erreur étant amplement suffisants pour l'utilisateur de bonne foi. (idem pour la commande à distance).



AVEC LA CMP 3000, VOUS POUVEZ AUSSI...

Changer de code.

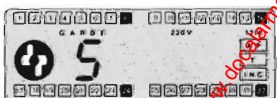
- ▶ “Déverrouillez” la fonction (appui sur ⑦ puis code à 4 chiffres).
- ▶ Appuyez sur la touche , la centrale affiche “2”.
- ▶ Appuyez une 2^e fois sur la touche , la centrale affiche “1”.
- ▶ Appuyez une 3^e fois, la centrale affiche CODE 1.
- ▶ Composez votre code actuel, la centrale affiche CODE 2.
- ▶ Composez votre nouveau code.

Régler l'horloge.

- ▶ “Déverrouillez” la fonction : (appui sur ⑦ puis composition du code).
- ▶ Appuyez sur la touche , la centrale affiche “2”.
- ▶ Appuyez une 2^{ème} fois sur la touche , la centrale affiche “1”.
- ▶ Appuyez une 3^{ème} fois, l'écran est vide.
- ▶ Composez le numéro du jour :
lundi : 1 - mardi : 2 - mercredi : 3 - jeudi : 4 - vendredi : 5 - samedi : 6 - dimanche : 7.
- ▶ Composez ensuite l'heure (de 01 à 24) puis les minutes (de 01 à 59).

Supprimer une zone.

- ▶ “Déverrouillez la fonction” (appui sur ⑦ ; puis composition du code).
- ▶ Appuyez sur la touche , la centrale affiche :



(5 comme Suppression)

- ▶ Appuyez sur les 2 touches dont les chiffres correspondent au numéro de la zone à supprimer (ex. 0 et 2 pour la zone 2, 1 et 8 pour la zone 18, etc...)
- ▶ Le carré-témoin de la zone supprimée s'efface.

Remettre les zones en service.

- ▶ “Déverrouillez” la fonction (appui sur ⑦ puis composition du code).
- ▶ Appuyez sur la touche , la centrale affiche :

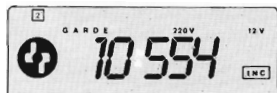


(RAZ comme Annulation de Suppression)

- ▶ Si vous appuyez sur la touche , la centrale affiche RAZ et toutes les zones se remettent en service.
- ▶ Si vous n'appuyez que sur un seul numéro de touche, seule la zone concernée se remet en service. (Ex. 02 pour remettre en service uniquement la zone 2).

Consulter sa mémoire.

- ▶ “Déverrouillez” la fonction (appui sur ⑦, composition du code).
- ▶ Appuyez sur la touche ⑥. La centrale va afficher les alarmes en commençant par les plus récentes. Si la centrale affiche, par exemple :



cela signifie qu'une alarme s'est produite dans la zone 4 (carré-témoin apparent), à 10 h 55, le 4^{ème} jour de la semaine (jeudi). Puis la centrale affiche les alarmes qui ont précédé en “remontant dans le temps”.

Tester l'installation.

- Test de l'état des zones : Appuyez sur la touche ①, à accès direct :

Si la centrale affiche :



Tous les témoins de zone et le ④ sont visibles.

Cela signifie que :

tout est correct.



Le témoin 3 n'apparaît pas. Le ④ est visible.

la zone 3 est supprimée,
le reste est correct.



Le témoin 3 et le ④ clignotent.

la zone 3 est en défaut.

- Tests des alarmes :

Avant toute chose, prévenez le TGS que vous allez tester votre installation !
Ensuite :

- Déverrouillez la fonction (touche ⑦ puis code à 4 chiffres).

- Appuyez sur la touche ③ : les alarmes se déclenchent pendant 5 secondes, pendant que la centrale affiche **RR RR**

LE CONTRAT D'ENTRETIEN.

Un bon entretien garantit la longévité et la fiabilité absolue d'un matériel qui fonctionne sans interruption, de jour comme de nuit, tout au long de l'année, que l'installation soit ou non en service.

Le Service Après Vente de Delta Protection est composé de techniciens compétents, parce que recyclés en permanence et rapides, parce que reliés par Eurosignal au service central de Maintenance.

Le contrat Delta Protection est original. Il prend en compte les visites d'entretien de votre installation et, très important, il propose gratuitement tous les déplacements que vous pourriez solliciter entre ces visites.

Pour tout renseignement technique, il vous fait profiter d'une ligne téléphonique spéciale donnant accès directement au S.A.V.

N.B. : toute installation aux normes APSARD avec délivrance d'un des deux certificats de conformité est obligatoirement assortie d'un contrat d'entretien.

Si l'installation de votre système de sécurité vous a été demandé par votre assureur, vous devez :

- adresser un exemplaire du certificat de conformité, avec son annexe, à la société assurant le risque. (Vous aurez auparavant obtenu de la Préfecture dont vous dépendez, l'autorisation de faire installer un dispositif d'alerte sonore audible de la voie publique - application de la circulaire 78557 du 19 février 1978).

- autoriser à tout moment la vérification de l'installation par :

- l'Inspecteur de la société d'assurance et ou l'Ingénieur de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances contre l'Incendie et les Risques Divers ;

- l'Installateur, pour que ce dernier puisse en effectuer l'entretien et le dépannage ;

- conserver pendant un an au moins les bandes d'enregistrement du contrôleur-enregistreur.

En cas de sinistre, s'interdire de prélever la bande d'enregistrement et s'opposer à tout enlèvement de celle-ci en dehors de la présence d'un Inspecteur de la société d'assurance et/ou d'un Ingénieur de l'Assemblée Plénière et d'un Technicien Delta Protection. La bande d'enregistrement, après examen, pourra être conservée par la société d'assurance ou par l'Assemblée Plénière ;

- aviser la société d'assurance et l'Installateur de toute modification susceptible d'avoir une influence sur la sécurité des locaux surveillés (transformation ou aménagement des moyens de protection ou de fermeture) dans la disposition et l'usage des locaux ou dans la nature et l'importance du contenu ;

- informer l'Installateur du remplacement de la société assurant le risque.

En cas d'interruption du fonctionnement de l'installation ou de déplombage de l'un des éléments :

- convoquer immédiatement l'Installateur pour faire effectuer la réparation et remettre en état le dispositif de surveillance ;

- prendre, pendant la période d'interruption, toute mesure de sécurité ou de gardiennage qui s'impose.

CMP	Localisation
3010	01
	02
	03
	04
	05
	06
	07
	33
	00 (incendie)
3018	09
	10
	11
	12
	13
	14
	15
3026	17
	18
	19
	20
	21
	22
	23
3034	25
	26
	27
	28
	29
	30
	31